

d'autres engagements à remplir envers l'OTAN. Mais il reste que le gros de nos forces armées n'est pas affecté directement ou indirectement à l'OTAN. Le gros de nos forces est disponible pour les autres tâches qu'elles sont chargées d'accomplir: la sécurité terrestre, maritime et aérienne de notre pays, le NORAD, les missions de maintien de la paix, et ainsi de suite. Le ministre a tort de vouloir donner aux Canadiens l'impression que presque tous nos effectifs sont consacrés à l'OTAN. C'est tout simplement faux. On n'y affecte qu'une infime partie en proportion.

Je répète, pour terminer, ce que j'ai dit au début de mes remarques: le premier ministre préconise une politique de fuite, de retraite vers l'isolationisme et vers le continentalisme, comme l'a déclaré hier mon leader et comme l'exprime aujourd'hui l'amendement de notre parti qui recevra, je l'espère, l'appui de la Chambre.

**M. Norman A. Cafik (Ontario):** Monsieur l'Orateur, je tiens à participer au débat sur l'OTAN surtout parce que je suis membre du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale depuis l'inauguration de la 28<sup>e</sup> législature. A ce titre j'ai certaines idées assez fermes sur le sujet, que je voudrais exprimer aujourd'hui à la Chambre. Auparavant il importe que celle-ci et les Canadiens se rendent compte avec quelle profondeur le comité a étudié ce problème capital.

Le jeudi 16 janvier 1969, conformément à un ordre de la Chambre des communes, le comité a été chargé d'examiner les changements survenus dans la politique de défense et des affaires extérieures. Il a tenu 24 réunions au Canada et a écouté les témoignages de gens aux vues tout à fait divergentes, favorables ou défavorables à un retrait total de nos effectifs de l'OTAN, à une participation accrue à la formule de neutralité et de non-engagement. Le comité a entendu toutes les opinions sans exception. Au Canada, seize témoins ont comparu et du 8 au 22 mars nous avons voyagé en Europe afin de nous rendre compte par nous-mêmes du rôle que nos troupes y jouaient et de discuter du problème avec les chefs et les représentants d'autres pays. En Suède, nous avons examiné les possibilités de la neutralité et à Chypre les opérations pour le maintien de la paix.

Je traite du sujet parce qu'il importe que nous établissions l'ampleur et la profondeur de l'étude de cette question par le comité. Mais nous nous sommes aussi heurtés à certaines limitations. La principale était le facteur temps. Nous nous sommes trouvés aux prises avec une réalité dont il nous était

impossible de faire fi: à une réunion de l'OTAN, le 10 avril, je crois, à Washington, le premier ministre (M. Trudeau) s'était proposé de donner un aperçu des conclusions de la révision de la politique. Nous avons donc été obligés de formuler des conclusions assez prématurées. Cela ne veut pas dire que je m'en dissocie; à vrai dire je les appuie vigoureusement. J'ai adopté cette attitude au comité et je la maintiens à la Chambre.

L'aspect important à considérer, c'est que la défense et les affaires étrangères ne se résument pas simplement à l'OTAN. Il y a tout le problème de la défense nationale, y compris la question de souveraineté du Canada, le NORAD, le maintien de la paix et beaucoup d'autres aspects de la défense. Tous ces modes d'action nous sollicitent. Comme le temps nous faisait défaut et que nous devions aboutir à une décision dans un délai donné, notre comité a dû se borner à l'étude de notre rôle dans l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Nous n'avions pas le temps d'entendre des témoignages concernant tous les aspects de cette question, si restreinte fût-elle. Tous les membres du comité en conviendront, je pense.

Notre comité déclarait dans son rapport que nous ne pouvions faire aucune recommandation au sujet du rôle à jouer ni du nombre de nos militaires en Europe ni dire si nous devions nous engager au moyen d'une force de frappe nucléaire ou maintenir une brigade mécanisée. Nous ne pouvions rien dire là-dessus. Ce qui importait à nos yeux, c'était que notre comité et le gouvernement examinent au plus vite ces questions.

Il y a un aspect de notre rapport qui ne me paraît pas entièrement conforme aux propositions du gouvernement. Nous déclarions, dans la recommandation n° 3, que nous devrions conserver notre rôle actuel en Europe jusqu'à ce que le gros de l'équipement de notre brigade mécanisée et de notre aviation là-bas diminue graduellement et devienne désuet. Nous avons fait cette recommandation de bonne foi. La chose nous semblait importante. Mais comme je n'avais pas approfondi la question, je suis le premier à admettre que l'on peut douter même de sa propre décision à ce sujet.

**Une voix:** Vous avez eu amplement le temps d'examiner la question.

**M. Cafik:** Nous n'avons pas examiné celle du rôle de notre pays.

**Une voix:** Pourquoi?

**M. Cafik:** Faute de temps. De toute façon, je saurais gré à l'honorable représentant de réserver ses interruptions pour un autre orateur.